



## Protocole sur accord devant mediateur

-----  
Par Manalou

Bonjour

Un protocole doit être signé après un accord vu chez un médiateur suite à ce qu'une personne ne voulait pas signer le partage des fonds d'une succession.

MAIS les avocats font trainer cette signature cela fait un mois.

Que doit on faire ?

Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Comment les deux avocats s'y prennent-ils pour "faire traîner" ?

-----  
Par Manalou

Bonjour

L'un au début devait faire le protocole au bout de quinze jours rien.

Le mien dit payer et moi je ferai le protocole ça ira plus vite .

Il l'envoie et l'autre avocat n'ouvre pas le recommandé

Mon avocat me dit en plus que dois je faire ?

Si on paye un avocat c'est pour que lui sache quoi faire .

Bien bien